

La fin d'un héros

Autor(en): **O.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **59 (1921)**

Heft 35

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-216628>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la
PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES
30 cent. la ligne ou son espace.
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

2 fr. 50

en s'adressant à l'administration
9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

« FEN DE BRUT ! »

FEN de brut ! Faisons du bruit, clamaient les fameux chasseurs de casquettes, compagnons de l'illustre Tartarin de Tarascon.

Car le bruit, c'est la vie. Et plus on est jeune et plus on adore le bruit.

Moi, par contre, qui suis plus près de la vèprée que de l'aube, je l'apprécie beaucoup moins. C'est sans doute pour cela qu'il me poursuit tout le long du jour avec la rigueur impitoyable d'un percepteur d'impôts. Ecoutez plutôt !

J'habite un village, entouré de fermes et d'arbres où nichent des essaims d'oiseaux. Une idylle, n'est-ce pas ? Vers 3 heures du matin, alors que je dormirais le mieux, ouverture du concert quotidien. Tous les coqs du voisinage, ténors ou barytons, chantent à plein gosier, pour faire soi-disant lever le soleil. Un paysan du Jorat, qui connaît à fond le langage des animaux, m'a traduit leur appel. Les jeunes disent :

— Quand ie vus, ie pus !

Et les vieux :

— Quand ie pus, ie vus !

C'est du patois, paraît-il, et je laisse au lecteur le soin de la traduction. Pour moi, le vieux chanteclair qui m'éveille à la pointe du jour me crie distinctement :

— Bougre de fou !

Et je crois qu'il a raison, l'animal.

Plus tard, c'est, comme dit la chanson, le gai concert des oiseaux à la ronde. Le chant des oisillons, quel merveilleux sujet de composition pour les enfants et quel thème inépuisable pour les romanciers ! Seulement, les artistes sont très rares. Et, à défaut des rossignols, il faut avaler des moineaux. Ces polissons imitent à la perfection le grincement des poussettes rouillées, ce qui développe le sens paternel ; mais pour moi, c'est bien superflu, puisque je suis déjà grand-papa. Quant aux pinsons, dont le cri fastidieux annonce la pluie ou le frais, heureux présage en ce temps de sécheresse et de chaleur, il m'agace étrangement avec son *pfui* dédaigneux qui me rappelle mon maître... d'allemand.

A midi, c'est un apprenti musicien qui souffle dans un tuyau des complaintes imitées de Jérémie, excellent moyen de couper l'appétit des pensionnaires qui mangent trop. Mais je n'en ai point et c'est moi qui suis victime en cette occasion. Aussi, je maudis l'inventeur du pist à cornetton... pardon, c'est un lapsus, permis par 30 degrés de chaud ; je veux dire du cornet à piston.

L'après-midi, quand on voudrait faire sa sieste, le piano sévit de tous côtés, avec ses gammes qui font concurrence aux montagnes russes. C'est bon pour retremper les nerfs de ceux qui peuvent supporter ce « tapage » sans en mourir.

Et le soir, quand les honnêtes gens vont au lit, c'est l'inépuisable « renifle », le populaire accordéon, qui moud et remoud ses accords languoureux ou cabriolants.

Notez que je ne mentionne ni chiens, ni chats, ni corbeaux, pas même les tambours, dont nul n'ignore les harmonieux transports, sans cesse renouvelés. Il y aurait à faire une anthologie des bruits. Je l'abandonne à de plus compétents que moi. Ceux qui ont « entendu » notre fête du 1^{er} août auraient des « tuyaux » nombreux et variés, si j'en crois quelques-uns de nos journaux.

Fen de brut !

T. R.



LA POURA LUISE TROUGNON

LAI a tot parâi dâi boune fenne dein sti payî. Et dâi fenne que l'amant bin lau z'homme, principalameint quand sant ao cemetiro. L'è veré assebin que, tandu que sant ein vya, lâi a bin dâi lulu que fant vère lè z'èpèlève à lau bordzâise, mâ, on iâdzo bas, on aoblye tot et on sè rappelle rein que lè bon momeint.

Lo Piero Trougnon étâi z'u moo et la pouira Luise, sa fenna, fasâi dinse son coupliet :

— Clli pouira Piero, tot parâi ! M'a-te pas faliu lo vère sobrà ! Et quin boun'homme ! Ein avâi pas doû dinse dein la mâiti dau velâzo. L'è veré que ti lè deçando nè l'èin avâi 'na torniaula. Mâ que voliâi-vo ? L'ètai tant teindro dau vin ! Stau né quie lâi fasâi pas biau ! Mè rolhive quemet la grâla que tsi su lè folhie de salarda âo de reparau, et lo leindèman i'avé lè bré, la rita, lè cousse asse bliuve que sa roulière, mè rolhive que lè petit coup dépassâvant lè gros ! L'ètai pas li, l'ètai lo vin que fasâi cosse. Lo leindèman l'ètai tot reitrent et tant capot que cein mè fasâi mau bin, tant l'avâi vergogne. Adan, on étâi bin tranquillo tant qu'on deçando d'apri. Ah ! lo boun'homme, et crâno, pacheint et tot. Qu'é-io fé dein sti mondo âo bon Dieu que m'ausse affiliêdî d'onna taula manâire. Clli pouira Piero !

Et l'ètai tota la dzorna dinse. Quand vayâi quacon, sè panâve lo carro dâi get avoué son fordâ et recommeince son refredon, quemet vo z'é de, que lè dzein ein avant delâo et que lè z'homme desant :

— N'è pas ma fenna que pllioretrâi dinse !

La pouira Luise repeinsâve adan que l'avâi fé repètassî lè tsausse à son Piero à la cosandâire. Lè z'avâi apportâte quaque dzo devant que fusse étoumi dein son lhi et lè voliâve reprendre.

— On tant boun'homme, que ie desâi à la cosandâire ! Ein avâi pas doû dinse dein tot lo canton de Vaud. Lâi avâi bin sa torniaula dau deçando, mâ la demêindze l'ètai tant galant avoué mè qu'on perdounâve tot. Et dere que tot cein que mè reste de li l'è clliau tsausse que vigno queri. Cein que l'è que de no !

Lè get lâi colâvant qu'on arâi djurâ lè detâi dau tât quand plliau fermo. Tota pllioreinta et la fri-mousse asse depourenta qu'on leinçu qu'on degotte s'èin va avoué sè tsausse dessus son bré gautse et lo motchâo dein la man drâte po sè chêtsi on bocon lè get.

N'avâi pas fé dou ceint pas que reincontre lo me-

nistre. Cein lâi fâ tant d'effé à ellia pouira corsa que tshurlâve dau tant que plliorâve.

— La Bibllia ne vaut adî pas cein que lâi avâi dein clliau tsausse !

— Eh ! monsu lo menistre. Vo pouâide pas comprendre cein, vo. Faut itre onna fenno po cein. Quin boun'homme que clli Piero que lo bon Dieu m'a robâ. Ein avâi pas doû dinse dein tota la Suisse, quand bin l'avâi sa fédèrâla ti lè deçando quand revegnâi de Lozana et que mè baillive l'allâie et la reveгна.

— Mâ, mâ, pouira Luise, consolâ-vo on bocon. Sè faut fère onna raison, tot parâi. Ne plliorâ pas dinse, vo mè fède mau âo tieu.

— Et dere que tot cein que mè reste de mon Piero l'è clli par de tsausse ein souveni de li. Hi ! hi ! hi ! On tant boun'homme, à part lo deçando mè !

— Pouira Luise, lâi dit lo menistre. Po vo rebailli on bocon la pé, n'aobllia pas de lière la Bibllia.

Et la pouira Luise de rependre ein fiaisieint avoué la man drâte trâi coup su lè tsausse que ie portâve su lo bré gautse, avoué onna voix que gorgossive :

— La Bibllia ne vaut adî pas cein que lâi dein clliau tsausse !

Marc à Louis du Conteur.

LANGUE ÉCLAIR. — Un mot allemand de 50 lettres :

Der Überamnergauerpassionsspielklosterdelikates-senkäse.

Ouf !

LA FIN D'UN HÉROS

L'ANNÉE 1921 a réveillé le souvenir du grand homme qui, le 5 mai 1821, expirait sur le rocher sauvage de Ste-Hélène, où l'avait relégué le gouvernement anglais. Napoléon devait là, boire, jusqu'à la lie, le calice des humiliations, des tracasseries et des vexations, que lui infligeait le gouverneur de l'île, Hudson Lowe. Amené à Ste-Hélène le 17 octobre 1815, l'illustre captif ne tarda pas à ressentir les effets pernicieux du climat de l'île. En dépit des soins que lui prodiguèrent les gens de son entourage, spécialement les médecins O'Méaru et Antommarchi, Napoléon vit sa santé périlicler de plus en plus sans espoir de guérison. Les derniers mois de son existence ne furent qu'une longue et cruelle agonie.

Nous croyons que les abonnés du *Conteur* liront avec intérêt le récit des dernières souffrances du plus grand capitaine des temps modernes, de celui qui voua à notre patrie une sollicitude indiscutable. Nous les empruntons à l'ouvrage écrit par le docteur Antommarchi, qui soigna Napoléon avec le plus admirable dévouement.

* * *

1^{er} mai 1821. — Sa fin approchait, nous allions le perdre, chacun redoublait de zèle, de prévenance, voulait lui donner une dernière marque de dévouement. Ses officiers, Marchand, Saint-Denis et moi, nous nous étions exclusivement réservé les veilles, mais Napoléon ne pouvait supporter la lumière : nous étions obligés de le lever, de le changer, de lui donner tous les soins qu'exigeait son état au milieu d'une profonde obscurité. L'anxiété avait ajouté à la fatigue : le grand maréchal était à bout, le général Montholon n'en pouvait plus, je ne valais pas mieux ; nous cédâmes aux pressantes sollicitations

des Français qui habitaient Longwood, nous les associâmes aux tristes devoirs que nous remplissons. Le zèle, la sollicitude qu'ils montraient touchèrent l'empereur; ils les recommandaient à ses officiers, voulaient qu'ils fussent aidés, soutenus, qu'on ne les oubliât pas.

3 mai. — La nuit a été meilleure que de coutume. Le malade a reposé quelques instants. Vers le matin la fièvre augmente. Agitation générale. Anxiété. Délire. Plus tard, somnolence, hoquet, nausées fréquentes et vomissements. Hudson Lowe, pris tout à coup d'humanité, fait offrir du lait de vache pour soulager le malade; le docteur Arnott voudrait en essayer, mais le docteur Antommarchi s'y oppose, considérant cet aliment comme indigeste pour un estomac qui rejette à chaque instant les substances les plus douces, les plus légères, les plus faciles à digérer. Même en bonne santé, l'empereur ne pouvait supporter aucune espèce de lait.

Ce même jour, vers midi, les symptômes s'aggravent et deviennent de plus en plus alarmants; la fièvre progresse et le froid des extrémités redouble. Hoquet fatigant. Dyspnée avec forte oppression de l'estomac. Pouls à peine sensible, intermittent, donne jusqu'à cent-dix pulsations par minute. Vers 3 heures, Napoléon recommande de ne laisser approcher aucun médecin anglais autre qu'Arnott.

— Je vais mourir, dit-il, vous allez repasser en Europe, je vous dois quelques conseils sur la conduite que vous avez à tenir. Vous avez partagé mon exil, vous serez fidèles à ma mémoire, vous ne ferez rien qui puisse la blesser. J'ai sanctionné tous les principes; je les ai infusés dans mes lois, dans mes actes; il n'y en a pas un seul que je n'aie consacré. Malheureusement, les circonstances étaient sévères; j'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les revers sont venus; je n'ai pu débâter l'arc, et la France a été privée des institutions libérales que je lui destinais. Elle me juge avec indulgence, elle me tient compte de mes intentions, elle chérit mon nom, mes victoires; imitez-la, soyez fidèles aux opinions que nous avons défendues, à la gloire que nous avons acquise; il n'y a hors de là que confusion.

Pendant la nuit, on a recours au calomel. Collapsus complet; anxiété, forte dyspnée et symptômes identiques à ceux de la journée.

4 mai. — Temps affreux, pluie torrentielle et vent violent qui déracine le saule sous lequel l'empereur aimait à prendre le frais. L'adynamie augmente; le hoquet devient très fort et continu. Rire sardonique. Yeux fixes. Face hippocratique. Spasmes de l'épigastre et de l'estomac. Le malade paraît privé de tout sentiment. Expulsion de matières visqueuses et noirâtres.

5 mai. — La nuit est extrêmement agitée. L'anxiété est générale, la respiration difficile, même stercoreuse. Hoquet fréquent, spasmes arqués continus de l'épigastre et de l'estomac. Expulsion, vomissements de matières noirâtres et nauséabondes.

Puis Napoléon délire, parle avec peine, profère des mots inarticulés, interrompus, laisse échapper ceux de « tête... », « armée... ». Ce furent les derniers qu'il prononça. Vives douleurs dans l'abdomen; la dyspnée était portée à son dernier point. Corps glacé, tétanique, couvert de sueurs visqueuses, trismus; on sent à peine des pulsations dans les carotides. On le croit mort, mais peu à peu le pouls se relève: Napoléon vit encore.

Ce fut alors que se passa la plus déchirante peut-être de toutes les scènes dont fut accompagnée sa longue agonie. Madame Bertrand, qui, malgré ses souffrances, n'avait pas voulu quitter un instant le lit de l'auguste malade, fit appeler sa fille Hortense et ses trois fils pour leur faire voir une dernière fois celui qui avait été leur bienfaiteur. Rien ne saurait exprimer l'émotion qui saisit ces pauvres enfants à ce spectacle de mort. Il y avait environ cinquante jours qu'ils n'avaient été admis auprès de Napoléon, et leurs yeux pleins de larmes cherchaient avec effroi sur son visage pâle et défiguré l'expression de grandeur et de bonté qu'ils étaient accoutumés à y trouver. Cependant d'un mouvement commun ils s'élançèrent vers le lit, saisirent les deux mains de l'empereur, les baissent en sanglotant et les couvrent de pleurs. Le jeune Napoléon Bertrand ne peut supporter plus longtemps ce cruel spectacle; il cède à l'émotion qu'il éprouve; il tombe; il s'évanouit. On est

obligé d'arracher du lit les jeunes affligés et de les conduire dans le jardin...

A 10 ¼ heures, pouls anéanti; à 11 heures, borborygmes, météorisme abdominal, refroidissement glacial des extrémités, puis de tout le corps. Oeil fixe. Lèvres fermées et contractées. Adynamie complète. Pouls extrêmement faible, variant de cent-dix à cent-douze pulsations par minute. Respiration lente, intermittente, stercoreuse. Tiraillements spasmodiques de l'épigastre, profonds soupirs, cris lamentables; bruyants et sinistres sanglots.

Le médecin tente de soulager le moribond en recourant aux vésicatoires et aux sinapismes; il fait des fomentations sur l'abdomen avec une bouteille remplie d'eau chaude; il rafraîchit les lèvres et la bouche avec de l'eau additionnée d'eau de fleur d'orange, mais le passage est spasmodiquement fermé, rien n'est avalé: tout est vain. La respiration est intermittente, les paupières restent fixes, les yeux se meuvent, se renversent sous les paupières, le pouls tombe. A 6 heures, Napoléon touche à sa fin; ses lèvres se couvrent d'une légère écume; il n'est plus: ainsi passe la gloire.

Tout s'écoule aussitôt; ce n'est que pleurs, que sanglots; chacun est accablé d'une perte aussi cruelle.

Les exécuteurs testamentaires prirent connaissance des deux codicilles dont l'un était relatif aux gratifications accordées à toutes les personnes de la Maison et aux aumônes à attribuer aux pauvres de l'île; l'autre concernait les funérailles; il était ainsi conçu:

« 1. Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé;

2. Je lègue aux comtes Bertrand, Montholon et à Marchand l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, armes et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Sainte-Hélène.

Napoléon ».

Le gouverneur Hudson Lowe s'opposa à ce que le cadavre fût ramené en France; il devait rester à Sainte-Hélène. Il y resta, en effet, jusqu'en 1840, époque où le cabinet anglais autorisa la livraison des restes de Napoléon au gouvernement de Louis-Philippe. La frégate « La Belle-Poule » partit de Toulon le 7 juillet 1840, arriva à Sainte-Hélène le 8 octobre et parut devant Cherbourg le 29 novembre. Le bateau à vapeur « La Normandie » reçut à son bord le cercueil de l'empereur. Le 10 décembre, en pleine Seine, à Rouen, le cercueil était transféré sur « La Dorade », escortée d'une flottille de sept bateaux. Spectacle imposant, un peuple immense garnissait les deux rives de la Seine et ne cessait de crier:

— Vive l'empereur!

Les quais chargés de trophées militaires, étincelants d'armes; le pont couvert de soldats aux uniformes de l'Empire, glorieux débris de ces phalanges que l'Europe avait appelées la « Grande Armée »; ce vaste bassin sur lequel s'est disposée la flottille en ordre de bataille, les fanfares des musiques, les volées des cloches et des canons, tout inspirait à l'âme une de ces émotions dont le souvenir ne se perd jamais.

Enfin, le 15 décembre, au milieu d'une pompe et d'un enthousiasme indescriptibles, le char impérial, traîné par seize chevaux noirs, arrivait devant l'Hôtel des Invalides, à Paris, où les cendres de Napoléon devaient être déposées dans le magnifique tombeau érigé à cet effet.

O.

ENTRE ELLE ET LUI. — Lui se prépare à sortir.

Elle: Où vas-tu Charles?

Lui: Une femme sage ne demande jamais à son mari où il va.

Elle: Alors, un homme sage a-t-il le droit de tout demander à sa femme?

Lui: Mais, ma chérie, un homme sage n'a pas de femme.

Pa.

EXPLICATION. — Un garçonnet demande à son père:

— Dis, papa, pourquoi représente-t-on toujours la Victoire sous la figure d'une femme?...

— Tu n'as qu'à te marier et tu comprendras.

Pa.



FABLE D'APRÈS GUERRE

Une fable que voici et qui a encore toute son actualité est extraite d'un volume: *Fables d'après guerre*, dont l'auteur est M. Emile Odier, fils du colonel Odier, du génie français, qui fit partie, en 1871, des internés cantonnés à Lausanne.

* * *

L'ÉPERVIER AUX ASSISES

*Les faits étaient patents; des témoins avaient vu,
Et bien qu'une Linotte,
Pour l'enquête, eût perdu sa note,
Le Jury, duement convaincu,
D'un œil apitoyé regardait la plaignante:
C'était une Mésange en deuil
Dont la douleur discrète et, partant, plus poignante,
Eut comme interprète un Bouvreuil:
— L'impunité, dit-il, est une prime
Au crime.*

*Meure donc l'Épervier! Si vous le relâchez,
Du moins que, devant sa victime,
Les ongles lui soient arrachés!*

*Sur ce, l'accusé fond en larmes:
— Que faire, gémit-il, sans armes,
Pour défendre mon pauvre nid?*

*Bref, l'Aigle du Jury décide, sans réplique,
Que le coupable, assez puni
Par d'infamants débats et par la voix publique,
Rognera, désormais,
Bec et serres par trop armés;
Puis il signe un recours en grâce.*

*Or, plutôt que de s'émousser,
Les ongles de l'Oiseau vorace
Ne tardent pas à repousser;
Et, comme la Mésange, au temps des primèveres,
Tremble de nouveau pour ses œufs,
Des voisins, moqueurs ou sévères,
L'envoyèrent pondre loin d'eux.*

Morale:

*Tant qu'un Rapace aura des serres,
Il essaiera de s'en servir.*

P. S. A désarmer nos adversaires
Il faut toujours en revenir. E. Odier.

AU RESTAURANT. — Un client consulte la carte.
— Donnez-moi un œuf à la coque, dit-il au garçon.
A la table voisine:
— Moi aussi. Mais bien frais, n'est-ce pas? dit un second client.

— Boun.

Et le garçon court à l'office et crie:
— Deux œufs à la coque dont un bien frais.

* * *

Un consommateur, luttant de toute son énergie contre une tranche de gigot:

— A voir, dans les prés, les moutons si paisibles, qui se douterait qu'ils soient aussi « nerveux ».

L'ACCENT FAIT LA CHANSON

IL ÉTAIT, il y a quelque trente à quarante ans, alors que la députation vaudoise au Conseil national comptait douze membres et était d'une homogénéité politique qui provoquait du ressentiment dans le camp adverse. On lui reprochait de marcher à la baguette et de voter au mot d'ordre.

Or, au cours d'une session, où fait semblable s'était produit à l'occasion d'une question importante, un député d'un autre canton romand avait exprimé en termes assez vifs à un de ses collègues de la Suisse allemande son mécontentement de cette unanimité. Ce dernier avait répliqué:

— Il ne faut pas vous fâcher comme ça, mon collègue. Les Vaudois ont prouvé en cette occasion qu'ils sont patriotes suisses, en mettant en pratique notre devise nationale: Un pour douze et douze pour un.

Pa.